

## Suisse

La 89<sup>e</sup> Assemblée ordinaire des délégués de la Croix-Rouge suisse, qui se tint à Interlaken les 15 et 16 juin 1974, ne fut pas seulement l'occasion d'établir le bilan d'une année mais surtout — ce qui fit également son importance — de permettre, comme l'indiqua dans son discours d'ouverture M. Hans Haug, président de la Société nationale, « de fixer les buts et les tâches que nous voulons atteindre et accomplir, de définir les principes de notre politique, de rechercher de nouvelles formes et structures de notre organisation et de collaboration ». Ce regard vers l'avenir, on en trouvait le témoignage dans le débat qui suivit l'exposé d'un sociologue sur « La méthode du travail communautaire appliquée par une institution humanitaire ». Débat sur « l'identité » future de la Croix-Rouge suisse et les directives relatives aux modifications de structures qui résulteront du choix de cette « identité ». Ces problèmes avaient été traités précédemment au sein d'un groupe de travail ad hoc qui poursuivra sa tâche en vue de la réorganisation de la Société nationale.

La première partie de l'Assemblée avait été réservée à l'examen des points statutaires à l'ordre du jour et elle se termina par une allocution du président du CICR, M. Eric Martin. Celui-ci rappela l'œuvre actuelle du Comité international dans différents pays et il évoqua les études prospectives entreprises aujourd'hui pour mieux situer la place de la Croix-Rouge et définir son action dans un monde en constant et rapide changement.

M. Hans Haug avait, de son côté, au début de la réunion, demandé que « l'on n'oublie pas l'être humain sans lequel notre œuvre n'aurait ni vie ni esprit ». M. Eric Martin, lui aussi, affirma qu'il est utile, certes, d'améliorer l'organisation, mais que cela ne suffit pas si l'esprit n'anime pas les hommes qui ont pour mission de servir la Croix-Rouge.